

Proposer des activités sportives aux élèves

Réf. : Protocole Sanitaire - Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
→ p. 42 à 45 : Fiche thématique activités sportives et culturelles

Rappels du protocole sanitaire et recommandations de l'Equipe EPS

Jusqu'au 2 juin, les activités sportives sont à mener en extérieur.

A compter du 2 juin, les activités sportives seront à mener :

- en extérieur si les conditions sanitaires en vigueur à cette date l'imposent
- de manière privilégiée en extérieur

Une distanciation physique adaptée à chacune des activités sportives proposées doit être respectée (cf. : tableau ci-dessous).

Mettre en place des repères visuels (plots, lignes à la craie au sol, ...) pour permettre aux élèves d'identifier les différents espaces (périmètre d'action, zone d'attente, distanciation physique, ...).

Les jeux de ballon et les jeux de contact sont proscrits.

Les activités sportives ne nécessitant aucun matériel manipulé par les élèves sont à privilégier. Si les élèves manipulent du matériel durant ces activités, cela implique que l'usage de celui-ci soit individuel (non partagé entre élèves au cours d'un même temps d'activité), identifié par chaque élève et désinfecté après utilisation.

Ex : Activités de lancer – Chaque élève dispose de son matériel individuel de lancer pour l'ensemble de son temps d'activité. A la fin de l'activité, ce matériel sera désinfecté avant d'être utilisé par un autre élève de la même classe ou d'une autre classe.

Recommandation de l'équipe EPS : Envisager un apprentissage massé (plusieurs séances d'une même activité dans la même semaine) avec mise en place d'une caisse individuelle par élève avec le matériel d'EPS pour les différentes séances de la semaine stockée dans la classe

Les élèves viendront à l'école dès le matin dans une tenue de sport adaptée à l'activité envisagée par l'enseignant.

Activités Sportives et distanciation physique

La distanciation physique entre les individus est corrélée à l'intensité de l'activité pratiquée et aux déplacements dans l'espace que celle-ci occasionne.

En effet, l'augmentation de l'intensité de l'activité physique entraîne une accélération des fonctions respiratoires chez les individus. Cela occasionne des projections de gouttelettes plus importantes et à des distances plus éloignées.

Une augmentation des distances entre les individus est donc nécessaire afin d'éviter les risques de contamination.

Ces distances à respecter entre les individus tiennent compte de l'intensité et des déplacements qui caractérisent les activités sportives.

Types d'activités physiques	<ul style="list-style-type: none"> •Activités de basse intensité avec ou sans déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> •Activités de moyenne intensité avec déplacement •Activités de forte intensité sans déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> •Activités de forte intensité avec déplacement
Distance physique minimale à respecter entre les élèves	1m	5m	10m
Exemples d'activités (liste non exhaustive)	<p>Marche lente</p> <p>Lancers de précision</p> <p>Tir à l'arc</p> <p>Danse (type danse contemporaine) sans déplacement</p>	<p>Marche rapide</p> <p>Lancers loin sans élan</p> <p>Sauts « sur place » (sauts en croix, cordes à sauter, marelles, ...)</p> <p>Ateliers de maniabilité avec engin roulant (vélo, trottinette, ...)</p> <p>Roller</p> <p>Zumba</p> <p>Jonglage (pour éviter le contact en ramassant les balles)</p> <p>Parcours avec échasses</p> <p>Activités de repérages dans l'espace au service de l'orientation</p>	<p>Courses</p> <p>Lancers loin avec élan</p> <p>Parcours de maniabilité avec engin roulant (vélo, trottinette...)</p> <p>Parcours/défis impliquant des déplacements en courant</p>